

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 11 FEVRIER 2014

**Etaient présents** : Mr Jacky MOULIN, Maire

Gilles Jourdan, Léonard Dillenschneider, Marie-Christine Leclercq, Daniel Podechard, Françoise Bosch, Armelle Mezzavilla, Pascale Gatti-Chevillon, Louis Philippe Forey, Marie Poulet, Stéphanie Da Costa, Yves Chaudat, Dominique Véret

**Excusée** : Raymonde Joigneault

**Absent** : Alain Sauvry

### **BUDGET PRIMITIF 2014**

Mr Daniel Podechard et Mme Françoise Bosch présentent une 1<sup>ère</sup> ébauche du Budget prévisionnel 2014 compte-tenu des éléments connus. Cette préparation se poursuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le règlement de la participation financière 2013 à la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges dans le cadre de l'Assainissement.

### **PERISCOLAIRE**

La Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges assure la compétence « enfance-jeunesse » notamment la gestion de l'ensemble des activités péri et extra scolaires. Elle a accepté lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2013 d'assumer la mise en place et l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires ( N.A.P) qui débiteront à la rentrée scolaire 2014.

Il est demandé au Conseil Municipal de lui donner les moyens de remplir au mieux cette mission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est amené à délibérer pour :

- Autoriser la Communauté de Communes à percevoir à sa place la totalité des compensations financières qui pourront être accordées à la Commune dans le cadre du projet,
- Mettre à sa disposition après rédaction d'une convention les locaux nécessaires,
- Mettre à sa disposition selon une convention à négocier en fonction des contraintes de chacun le personnel communal,
- La charger de concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif territorial.

### **REUNION RPI COMBLANCHIEN-CORGOLOIN**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis tout à fait favorable à l'intégration des enfants domiciliés à Premeaux dans le RPI Comblanchien-Corgoloin à partir de la rentrée scolaire 2014. Une réunion d'organisation avec les Transports Scolaires est prévue.

### **13 JUILLET 2014**

Le Conseil Municipal évoque les manifestations du 13 juillet. L'organisation est à l'étude.

**SINISTRE MAISON INCENDIEE QUINCEY – SOUTIEN FINANCIER**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au versement d'une subvention d'un montant de 150.00€ à l'Association « Comité des Fêtes Les Ouillottes » de Quincey chargée de récupérer des aides en faveur d'une famille de Quincey qui a perdu sa maison dans un incendie.

Le Maire,

Jacky Moulin